RENOUVELLEMENT STATUTAIRE PARTIEL DU COMITE : APPEL A CANDIDATURES

Les membres sortants rééligibles sont :

Pierre AVELLAN, Jean-Christophe BOLLOCH, Fernand LAJO, Jean-Paul LESTAGE, Thomas PELTEY, Dominique SANSON et Yves TASTET.

Un poste vacant

Le nombre de postes à pouvoir est de 8.

Pour être éligible au comité, il faut être Français, majeur, jouir de ses droits civiques et être membre de l'association depuis 3 ans au moins (Titre III - art 10 des statuts).

Candidature:

Les candidatures doivent être **adressées pour le 05 avril 2019 au plus tard** (cachet de la poste faisant foi) par <u>lettre recommandée avec accusé de réception</u> au Président de la commission des élections : Mr Gérard THOQUENNE, 3 Rue du Général Leclerc, 80540 MOLLIENS DREUIL.

Les candidats qui le souhaitent pourront joindre à leur candidature quelques mots de présentation, en 3 lignes maximum caractère Times New Roman 12, qui seront annexés au matériel de vote. Les textes non conformes à ces directives ne seront pas joints.

Convocation:

Les convocations et l'envoi du matériel de vote seront statutairement **adressés le 23 avril 2019 par courrier** aux adhérents à jour de cotisation, ayant au moins 6 mois de présence au club (Titre IV - art 14 du règlement intérieur).

Réception des votes :

La date de réception des votes est fixée **au 31 mai 2019 au plus tard** (cachet de la poste faisant foi). Ils devront être adressés au Président de la Commission des élections : Mr Gérard THOQUENNE, 3 Rue du Général Leclerc, 80540 MOLLIENS DREUIL.